

## Compiègne accueillera bien le siège de l'ONF

**Eric Woerth, ministre du Budget, Philippe Marini, sénateur-maire de Compiègne, et Hervé Gaymard, président du conseil d'administration de l'Office national des forêts (ONF), ont signé hier après-midi un protocole d'accord pour l'installation du siège national de l'ONF à Compiègne.**

Une installation qui sera effective au plus tôt en décembre 2012, au plus tard en juin 2013. L'agglomération de la région de Compiègne (ARC), durement touchée par la fermeture en 2012 de l'Ecole d'état-major, qui fait suite aux départs successifs de trois régiments depuis une vingtaine d'années, trouve en ce transfert une belle compensation. Le siège de l'ONF accueillera en effet près de trois cents salariés. *« Cette arrivée permettra également de dynamiser le fort potentiel de la filière bois et de la chimie végétale dans le Compiégnois »*, souligne également Philippe Marini. Des salariés ont manifesté sur la place de l'Hôtel-de-ville *« Ce déménagement représente un investissement de 19 M », précise Eric Woerth, qui n'a pas ménagé sa peine pour que ce transfert aboutisse. Mais il s'agit d'une opération qui s'autofinance. La vente du siège parisien de l'ONF devrait rapporter 12 M au minimum. Le reste sera financé par la vente de maisons*

*forestières qui appartiennent à l'Etat.* » Pendant que les différentes personnalités signaient le protocole, une vingtaine de salariés de l'ONF manifestaient leur colère sur la place de l'Hôtel-de-ville. Ils ne voient pas pourquoi ils vont devoir quitter Paris pour Compiègne *« Je peux comprendre leurs interrogations, admet le ministre du Budget. Mais ce transfert ne va pas se faire du jour au lendemain. Et tous ses salariés pourront bénéficier d'une aide à la mobilité. »* Un optimisme que ne partagent pas les manifestants. *« Nous sommes dans le flou, assure l'un d'entre eux. Nous habitons tous à Paris. Et nous n'avons pas envie de venir à Compiègne alors que rien ne justifie ce transfert. »*